



REGLEMENT GRAPHIQUE

3 – Autres risques

Historique de l'élaboration du PLU

Révision prescrite par délibération du 28 septembre 2012,
complétée par délibération du 5 mai 2017
PADD débattu le 5 mai 2017
PADD Débat complémentaire le 21 juillet 2017
Projet de PLU arrêté le 9 août 2018
Délibération arrêt PLU rapportée le 22 décembre 2018
PADD Débat complémentaire le 22 décembre 2018
Projet de PLU arrêté le
PLU approuvé le



CYCLADES
Espace Wagner, bt A1
10 Rue du Lieutenant Parayre
13 290 AIX-EN-PROVENCE



NATURALIA - AGENCE Rhône-Provence
Site Agroparc - Rue Lawrence Durrell
BP 31 285
84 911 AVIGNON

Légende

Parcelle

Bâti

UA Zones et secteurs

Risques

Plan de Prévention des Risques Technologiques (ENGIE)

Zone d'interdiction stricte

Zone d'autorisation sous condition

Aléa de retrait et gonflement des argiles

Faible

Moyen

Périmètre indicatif de présence potentielle d'amiante

PLU

Les emplacements réservés au titre de l'article L151-41

Emplacements réservés au titre de l'article L151-41-1° à 3°

Emplacements réservés au titre de l'article L151-41-4°

Vocation des plages

Naturelle

Naturelle fréquentée

Semi urbaine

Autres éléments règlementaires

Espace Boisé Classé

Espaces proches du rivage

Bande d'identification du périmètre inconstructible des 100 mètres

Marge de recul

Périmètre OAP

Monument historique

Périmètre de protection des Monuments Historiques (500 mètres)

Coupure d'urbanisation

Zone non aedificandi

Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15